



5 | SOIXANTE ANS
D'ORIENTATION
PROGRAMMATIQUE



Sixième session de la Commission africaine pour
l'Afrique, Maison de l'Afrique, février 1964.



La signature d'un plan d'opération prévoyant la création d'un nouveau service de promotion des investissements au sein de la Banque africaine de développement le 1^{er} février 1967, par des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Bureau du Commissaire des Nations Unies pour la coopération technique et de la Banque africaine de développement. De gauche à droite : Victor Hoo, Commissaire à la coopération technique ; Paul G. Hoffman, administrateur du PNUD ; et Mamoun Beheiry, de nationalité soudanaise, Président de la Banque africaine de développement. Photo © Nations



Le Centre international de formation statistique pour l'Afrique centrale à Yaoundé (Cameroun), en février 1964. Un centre de formation de niveau intermédiaire créé pour promouvoir le développement de la statistique dans les pays africains francophones. Un étudiant en formation à l'utilisation des graphiques par l'instructeur, Marcel Nenert (à gauche), de l'organisation d'assistance technique française. Crédit photo : Nations Unies



1958-1968 DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

La première décennie a coïncidé avec l'indépendance de la majorité des pays d'Afrique. C'est donc au cours de cette décennie que l'accent a été mis sur la mise en place des bases du développement institutionnel et de la valorisation des ressources humaines dans la région. Outre la mise en place du cadre administratif du secrétariat, la CEA a axé son programme initial sur les questions essentielles du développement de l'époque : le renforcement des capacités de développement par la formation à la planification du développement, l'agriculture, le développement industriel, les transports et la gestion des ressources naturelles. Ceux-ci ont été étayés par l'élaboration de statistiques pour la planification de la recherche et du développement dans le domaine social et économique.

Parallèlement, la Commission a non seulement encouragé la création de nombreuses institutions régionales et sous-régionales importantes, telles que la Banque africaine de développement, mais elle a également créé ses propres bureaux sous-régionaux pour l'Afrique de l'Ouest à Niamey en 1963, pour l'Afrique du Nord à Tanger en 1963, pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe à Lusaka en 1964 et pour l'Afrique centrale à Kinshasa en 1965. La structure et l'emplacement de ces bureaux ont par la suite été réaménagés en fonction de l'évolution au fil des ans des communautés économiques régionales.

Célébration de l'indépendance de la Somalie : La République de Somalie a accédé à l'indépendance le 1^{er} juillet 1960. Sur cette photo, des étudiants du Centre culturel islamique de Somalie organisent un défilé au stade de football de Mogadiscio, munis de banderoles, de drapeaux et d'emblèmes. Photo © CEA



Une ancienne usine de textile au Malawi. Photo © Nations Unies



Journalistes africaines participant à un voyage d'étude régional sur les moyens de communication de masse et l'intégration des femmes dans le développement. Photo © Nations Unies



MÉCANISATION : Évolution de la mécanisation agricole en Afrique Photo ©Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Groupe de participants assistant à un cours de planification budgétaire organisé à la CEA, Addis-Abeba, 1970. Photo © CEA



1968–1978 COOPÉRATION ET INTÉGRATION ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

C'était l'époque de la consolidation de la coopération économique régionale et de l'intégration entre pays africains. Le programme était donc axé sur la promotion de la valorisation continue des ressources humaines, la coopération et l'intégration économiques, l'industrialisation, la mise en valeur des ressources naturelles, la population, le développement social (presque exclusivement en rapport avec les problèmes qui touchent les femmes dans le développement), le commerce international, les finances, l'agriculture, les transports et les communications.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES : Dans le village rural de Godino, une femme broyant des céréales pour préparer un repas. Afin d'aider les femmes rurales d'Afrique à améliorer leurs conditions de vie, la CEA a nommé des experts en développement rural au Centre panafricain des femmes à Addis-Abeba, 1976. Photo © Nations Unies



La République du Burundi devient le sixième pays membre de l'Organisation interafricaine du café. La cérémonie de signature a eu lieu à la Maison de l'Afrique (Africa Hall) le 6 octobre 1986. Photo © CEA



Les Comores deviennent le dix-neuvième État membre de la CEA et de l'OUA à signer, le 15 octobre 1979, la Constitution du Centre régional africain de conception et de fabrication techniques. Photo © Nations Unies



La CEA à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Photo © CEA



1978–1988 FORMULER ET PRÉCONISER UNE RÉPONSE COLLECTIVE AUX CRISES AFRICAINES

La fin des années 70 a vu une détérioration marquée des conditions socioéconomiques de l'Afrique et la recherche d'une réponse et d'une solution proprement africaines à cette situation. La troisième décennie s'est donc concentrée sur l'analyse et la formulation de politiques socioéconomiques pour résoudre ce problème. De ce fait, la CEA a conceptualisé des stratégies et programmes économiques et sociaux qui constituaient le cadre d'action pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Il s'agissait notamment du Plan d'action de Lagos, de la Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique et de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.



Cérémonie d'ouverture de la réunion conjointe des autorités des routes transafricaines, Addis-Abeba, octobre 1986. De droite à gauche : Yusuf Ahmed, membre du Comité central du Parti des travailleurs d'Éthiopie (WPE) et Ministre éthiopien des transports et de la communication ; Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA ; Bongoy Mpekesa, Directeur de la Division des transports, de la communication et du tourisme de la CEA ; et MbaktamTchouta-Moussa, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA. Photo © CEA



NAISSANCE D'UNE NATION : Le Secrétaire général, Javier Pérez de Cuellar (à droite), félicite Sam Nujoma en tant que nouveau Président de la Namibie, à la suite de la cérémonie d'investiture qui a eu lieu le 21 mars 1990. Photo © Nations Unies



Réunion conjointe de l'Organisation de l'Unité africaine et de la Commission économique pour l'Afrique avec des organismes du système des Nations Unies. Photo © ECA

1988–1998 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE ET LES DIMENSIONS HUMAINES ET SOCIALES DU DÉVELOPPEMENT

Au cours de cette décennie, on s'est efforcé de parvenir à une approche plus globale de la formulation et de la mise en œuvre des politiques de développement sur le continent, en mettant davantage l'accent sur les initiatives institutionnelles et axées sur les populations pour stimuler le changement. La CEA a joué un rôle de premier plan dans cet effort, soulignant l'importance des objectifs humains et sociaux, de la promotion de l'égalité des sexes et du développement, de la bonne gouvernance et de l'« État compétent ».



Après la cérémonie de signature. De gauche à droite : Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA ; Djamel-Eddine Benzine, responsable du Système panafricain de documentation et d'information (PADIS) ; et Jegan C. Senghor, Ambassadeur de la Gambie et Assistant spécial du Secrétaire exécutif. Photo © CEA



Neuvième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification, tenue à Addis-Abeba les 12 et 13 mars 1993. Photo © CEA

PARTENARIATS RENFORCÉS : Manifestation organisée en prélude au Forum pour le développement de l'Afrique par le Symposium de l'Union africaine pour examiner l'état actuel de la transition de l'OUA. De gauche à droite : Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'OUA, et Kingsley Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la CEA.
Photo © CEA





Le Centre africain pour la femme se réunissant au sujet du Comité femmes et développement en 2001. Photo © CEA



Le troisième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF III), qui s'est tenu à Addis-Abeba du 3 au 8 mars 2002, avait pour thème « Définir les priorités pour l'intégration régionale en Afrique ». De gauche à droite : Le Comité directeur du NEPAD, Kingsley Amoako, Secrétaire exécutif de la CEA, et le secrétariat du NEPAD. Photo © CEA

1998–2008 S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE INSTITUTIONNEL ET ÉTABLIR DES PARTENARIATS RENFORCÉS

Avec l'entrée en vigueur du Traité d'Abuja portant création de la Communauté économique africaine, la CEA a axé ses orientations stratégiques en fonction de l'évolution du paysage institutionnel africain. Parmi les principales décisions prises, on peut citer la rationalisation notable de l'orientation des programmes et de la structure de gouvernance, conformément aux réformes de l'ONU, l'établissement des objectifs du Millénaire pour le développement et le renforcement du partenariat avec les programmes et structures de l'Union africaine et du NEPAD.

À cet égard, la CEA a transformé toutes ses conférences ministérielles sectorielles en comités techniques, en ne conservant que la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique. Le programme de travail a été organisé sur une base thématique autour de laquelle des partenariats ont été établis. Ces mesures visaient à mieux cibler l'action, à améliorer le rapport coût-efficacité et à accroître l'impact sur le développement de l'Afrique. Le programme était axé sur les thèmes suivants : politique économique et sociale ; sécurité alimentaire et développement durable ; gestion du développement ; information pour le développement ; intégration régionale ; et égalité des sexes. Par la suite, d'autres ajustements ont été apportés pour tenir compte de la dynamique engendrée par la création de l'Union africaine.

Évènement marquant : Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, célèbre la signature de l'Accord portant création de la ZLECA le 21 mars 2018 ; 43 pays ont signé la Déclaration de Kigali et 27 pays le Protocole sur la libre circulation des personnes. Photo © Union africaine





La CEA, par l'intermédiaire de sa Division des politiques de développement social, a convoqué la première session du Comité du genre et du développement social à Addis-Abeba les 19 et 20 novembre 2015. Photo © CEA



La deuxième réunion du Comité de l'information, de la science et de la technologie pour le développement (CODIST) sur le thème « L'innovation au service du développement en Afrique » s'est tenue au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, du 2 au 5 mai 2011. Photo © CEA

2008 – 2018 INTÉGRER L'AFRIQUE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Afrique a adopté le NEPAD comme cadre de développement social et économique pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement tels qu'ils ont été reconnus et intégrés dans la vision de l'Union africaine pour le XXI^e siècle. En réponse, la CEA a restructuré une fois de plus son programme à l'appui des perspectives et des priorités de l'Union africaine, en mettant l'accent sur l'obtention de résultats dans deux domaines connexes : promouvoir l'intégration régionale et répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique et aux nouveaux problèmes mondiaux. Le programme de travail s'articule autour de dix sous-programmes conçus pour éviter les doubles emplois, valoriser les complémentarités, éliminer les incohérences et mettre l'accent sur les secteurs prioritaires.

Les sous-programmes sont axés sur les thèmes suivants : commerce, finances et politique économique ; sécurité alimentaire et développement durable ; gouvernance et administration publique ; information et science et technique au service du développement ; coopération économique et intégration régionale ; égalité des sexes et participation des femmes au développement ; activités sous-régionales de développement ; planification et administration du développement ; statistiques ; et développement social. Trois divisions d'appui facilitent l'exécution du programme : administration, services de conférence et services généraux, et gestion des politiques et des programmes.



Lancement des profils de pays de la CEA à la Conférence conjointe des ministres de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba, en mars 2016. Photo © CEA